

PROCES VERBAL
Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2016

L'an deux mille seize et le mardi trente et un mai à onze heures, les actionnaires de la société « NEW BODY LINE », société anonyme au capital de 3 864 000 Dinars dont le siège social est sis à l'avenue Ali BELHOUANE - Mahdia se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise sis à la Maison de l'Entreprise, Bd principal, 1053 les Berges du Lac, sur convocation parue au JORT numéro 48 du 21 avril 2016, et sur les quotidiens de la place « Echourouk » et « Le Quotidien » du 14 avril 2016.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque actionnaire présent ou représenté en entrant en séance.

L'Assemblée procède à la composition de son bureau comme suit :

- M. Karim REJEB SFAR : PRESIDENT
- M. Hafedh SBAA : 1^{er} Scrutateur représentant la société T.S.I.
- M. Nessim REJEB : 2^{ème} Scrutateur.

Monsieur Ridha LETAIEF de la société New Body Line est désigné comme Secrétaire.

La feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que 331 souscripteurs représentant 2 896 442 actions sont présents ou représentés soit 74,79 % du capital.

L'Assemblée réunissant ainsi le quorum est déclarée régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Monsieur le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des scrutateurs :

1. Les statuts de la société.
2. La feuille de présence à l'Assemblée.
3. Le Procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 05 avril 2016 convoquant l'Assemblée Générale Ordinaire.
4. Les annonces légales des avis de convocation à l'Assemblée publiées au JORT et dans les journaux de la place.
5. Le rapport du Conseil d'Administration relatif à l'année 2015.
6. Les rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2015.
7. Le projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée déclare ratifier le mode et le délai de convocation de la présente Assemblée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015.
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2015 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015.
3. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.
4. Affectation du résultat 2015.
5. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2015.
6. Fixation du montant des jetons de présence.
7. Pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du Procès Verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur.

Par la suite, le Président souhaite la bienvenue aux présents et donne lecture du rapport du Conseil d'Administration, et passe la parole au commissaire aux comptes pour présenter ses rapports.

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

1^{ère} résolution : Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015.

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve ledit rapport.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} résolution : Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2015 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015.

Après lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans aucune réserve, les états financiers de la société arrêtés au 31-12-2015.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

4^{ème} résolution : Affectation du résultat 2015

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2015

Enregistré à la Recette des Finances

de..... 06 JUN 2016

le.....

N° Quittance..... 27782

N° Enregistrement..... 16 201538

.....

Résultat de l'exercice	1 616 708,830	Y. P. Receveur
Résultats reportés	0,000	
Réserves facultatives 2014 à répartir	1 507 249,000	
Total bénéfice à répartir	3 123 957,830	
Réserve Légale 5%	-80 835,442	
Réserves facultatives	-1 304 322,388	
Total affectation en réserves	-1 385 157,830	
Reliquat à répartir	1 738 800,000	
Dividendes à distribuer (*)	-1 738 800,000	
Nouveau report à nouveau	0,000	

(*) Soit un dividende de 0,450 dinars par action correspondant à une rémunération à hauteur de 45% du nominal.

L'Assemblée Générale Ordinaire a aussi décidé de fixer la date de mise en paiement des dividendes au **30 juin 2016**

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

5^{ème} résolution : Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2015.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

6^{ème} résolution : Fixation du montant des jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération annuelle, sous forme de jetons de présence à raison de 1 500 DT nets par administrateur et par an à compter de l'exercice 2016, allouée aux différents membres du Conseil d'Administration. Cette rémunération restera valable jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

7^{ème} résolution : Pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du Procès Verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir, au Président-Directeur Général ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales d'enregistrement et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent Procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



Le Président

Karim REJEB SFAR

1^{er} Scrutateur

Représentant la T.S.I.

Hafedh SBAA

2^{ème} Scrutateur

Nessim REJEB

Le Secrétaire

Ridha LETAIEF

BILAN – ACTIFS après affectation du résultat
(Exprimé en dinars)

Exercice clos le 31 décembre

2015

2014

ACTIFS NON COURANTS

Actifs immobilisés

Immobilisations incorporelles	179 830	29 184
Moins: amortissements	<u>-72 933</u>	<u>-26 622</u>
	106 897	2 562

Immobilisations corporelles	4 053 301	3 700 836
Moins: amortissements	<u>-2 079 281</u>	<u>-1 790 449</u>
	1 974 020	1 910 387

Total des actifs immobilisés	2 080 917	1 912 949
-------------------------------------	------------------	------------------

Autres actifs non courants	0	151 766
----------------------------	---	---------

Total des actifs non courants	2 080 917	2 064 715
--------------------------------------	------------------	------------------

ACTIFS COURANTS

Stocks	1 447 967	1 433 811
Moins: provisions	<u>0</u>	<u>0</u>
	1 447 967	1 433 811

Clients et comptes rattachés	2 065 094	2 382 352
Moins: provisions	<u>-96 224</u>	<u>-96 224</u>
	1 968 870	2 286 128

Autres actifs courants	91 803	16 450
Moins: provisions	<u>-13 700</u>	<u>-14 645</u>
	78 103	1 805

Placements	1 690 741	6 117 712
------------	-----------	-----------

Liquidités et équivalents de liquidités	5 659 849	1 703 626
---	-----------	-----------

Total des actifs courants	10 845 530	11 543 082
TOTAL DES ACTIFS	12 926 447	13 607 797

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS après affectation du résultat
(Exprimé en dinars)

	Exercice clos le 31 décembre 2015	2014
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social	3 864 000	3 864 000
Réserves	1 702 388	1 824 479
Primes d'émission	4 720 600	4 720 436
Résultat reportés	0	0
Autres capitaux propres	187 356	163 475
Avoir des actionnaires	-64 789	-205 296
Complément d'apport	36 069	
Total des capitaux propres	10 445 624	10 367 094
Résultat de l'exercice	0	0
Total des capitaux propres après affectation	10 445 624	10 367 094
<u>PASSIFS</u>		
Passifs non courants		
Provisions pour risque & charges	0	0
Emprunts	0	0
Total des passifs non courants	0	0
Passifs courants		
Fournisseurs & comptes rattachés	358 816	728 077
Autres passifs courants	2 122 007	2 512 626
Concours bancaires et autres passifs financiers	0	0
Total des passifs courants	2 480 823	3 240 703
Total des passifs	2 480 823	3 240 703
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	12 926 447	13 607 797

Tableau de variation des capitaux propres tenant compte de l'affectation du résultat

Rubriques	Capital Social	Réserves Légales	Autres Réserves	Résultats Reportés	Résultat de l'exercice	Capitaux Propres	Avoir des actionnaires	Prime d'émission	complément d'apport	TOTAL
Solde au 31/12/2015 avant affectation	3 864 000	317 230	1 507 249	0	1 616 709	187 356	-64 789	4 720 600	36 069	12 184 424
Affectation du résultat 2015 (AGO du 31/05/2016)		80 836	1 304 322	231 551	-1 616 709					0
Dividendes à distribuer			-1 507 249	-231 551						-1 738 800
Solde au 31/12/2015 après affectation	3 864 000	398 066	1 304 322	0	0	187 356	-64 789	4 720 600	36 069	10 445 624